

Votre Paiement d'aide aux études (PAE) en un simple clic !

Pour le Régime PremFlex et le Régime Familial pour un seul étudiant



Connectez-vous simplement à
premierefinancieredusavoir.ca
pour demander votre PAE



IMPORTANT ! Vous aurez besoin de votre **Confirmation de l'admission** (du site Web de l'établissement ou du bureau du registraire) et des **renseignements bancaires** pour remplir correctement votre demande de PAE

Instructions du PAE en un seul coup d'œil.



Examiner les
options de PAE



Se connecter pour
demander le PAE



Suivre votre
paiement



*Si l'étudiant **participera** à un programme d'études postsecondaires (ÉPS) dans l'année*

DEMANDER un PAE :

- > Se connecter sur le site **premierefinancieredusavoir.ca**
- > Dans le menu, cliquer sur « **Demander un PAE** »
- > Entrer vos renseignements
- > Téléverser la Confirmation de l'admission de l'étudiant (du site Web de l'établissement ou du bureau du registraire)
- > Cliquer sur Soumettre



Les Paiements d'aide aux études (PAE) sont les paiements que votre étudiant reçoit de son REEE pendant qu'il fréquente un établissement postsecondaire. Les PAE comprennent :



Ce que vous devez savoir sur votre PAE

- ❗ Pour savoir si le programme postsecondaire de l'étudiant se qualifie à un PAE, allez sur premierefinancieredusavoir.ca > **Retirer de votre REEE** > **Admissibilité du programme**
- ❗ La Loi de l'impôt sur le revenu plafonne le montant versé à un étudiant à 5 000 \$ pour les 13 premières semaines d'un programme à temps plein ou 2 500 \$ pour chaque 13 semaines d'études dans un programme à temps partiel.
- ❗ L'étudiant est admissible à un PAE pendant 6 mois, au plus, après avoir terminé son programme postsecondaire.
- ❗ Votre étudiant dispose de 35 ans à compter de la date d'ouverture du régime pour accéder à ses PAE.
- ❗ Votre étudiant peut indiquer le montant de PAE qu'il souhaite recevoir, ou choisir 100 % du PAE disponible dans les limites du plafond de L'ARC.



Des questions ?

Nous sommes là pour vous aider. Appelez notre équipe du service à la clientèle au **1 800 363-7377**, de 8 h à 20 h HE, du lundi au vendredi, ou envoyez un courriel à contact@kff.ca, clavardez avec nous ou visitez notre site à l'adresse www.premierefinancieredusavoir.ca

La Première financière du savoir est une filiale en propriété exclusive de La Première fondation du savoir, et le gestionnaire des fonds de placement, l'administrateur et le distributeur des régimes d'épargne-études offerts par La Première fondation du savoir.

La Première financière du savoir® est une marque déposée de La Première financière du savoir inc.

Pour plus d'informations sur nos Régimes d'épargne-études, veuillez visiter premierefinancieredusavoir.ca ou consulter notre prospectus.

La Première financière du savoir inc.

50 Burnhamthorpe Road West
Bureau 1000
Mississauga, Ontario L5B 4A5
premierefinancieredusavoir.ca



DEPUIS 1965